

# Eco-conduite

## Point réglementaire

### Article L.4121-1 du Code du Travail

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- 1° Des actions de prévention des risques professionnels ;
- 2° Des actions d'information et de formation ;
- 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes..

## Objectif

Provoquer une réflexion de chaque participant sur sa propre conduite et sur les impacts de celle-ci en termes de consommation de carburant

Les initier à un changement des habitudes de conduite visant à la réduction de la consommation.

## . Participants

Toute personne souhaitant se former à « l'éco-conduite »

Nombre de participants : Variable en fonction des formules groupe ou individuelle choisies – de 2 à 4 maximum par journée

## . Pré requis

Etre titulaire du permis de conduire en cours de validité (le permis sera exigé par le formateur)

## . Supports

Mise à disposition de :

- Simulateur de conduite Simu-Nomad
- Véhicule du formateur (avec compte-tours et ordinateur de bord) avec appareil d'enregistrement des mesures « Eco-mobil (société HDM) » liées à l'éco-conduite (pourcentages de rapport de boîte, d'accélération, de freinages, de régime moteur moyen, nombre et durée des freinages, etc.)
- Remise d'un mémento de formation résumant les principes de conduite économique.

## . Programme

- **Evaluation en conduite classique sur véhicule**
  - Sur différents type de route
  - Relevé des consommations
- **Evaluation en conduite classique sur simulateur**
  - Obtention de données longues
  - Incidence de l'anticipation
  - Distances de sécurité
  - Limite de vitesse
  - Choix des rapports
  - Pression des pneus
  - Climatisation, accessoires, aérodynamisme
- **Théorie de la conduite économique**
  - Consommation de son véhicule
  - Ordinateur de bord
  - Anticipation
- **Démonstration de conduite économique**
  - En conduite commentée sur simulateur
- **Mise en application de la conduite économique**
  - Sur simulateur avec parcours identique à celui effectué à l'évaluation, avec les mêmes relevés
  - Sur véhicule avec parcours identique à celui effectué à l'évaluation. Relevés des consommations et comparaisons des résultats de l'ordinateur de bord et de l'Eco-mobil.
- **Bilan individuel et collectif**
  - Bilan des acquis, des points faibles et forts.
  - Fiche-bilan personnalisée, sous format PDF

## . Modalités

Durée du stage : de ½ à 1 journée - Possibilité de moduler la durée du stage

Prix H.T. : nous consulter

Nombre de participants : 1 à 4 participants maximum

Lieu du stage : dans vos locaux ou en inter entreprises